

lorsque l'excitation se fut apaisée et que nos récoltes furent laissées dans les élévateurs, le signal de détresse apparut, et la crise sévissait parmi nous.

La *National City Bank Review* dit que le pouvoir d'achat des Etats-Unis a baissé rapidement, de sorte que les Américains ont réduit leurs achats, et que les pays qui manufacturaient pour eux furent obligés de diminuer leurs prix à cause de la surproduction. Maintenant voyez bien la situation. Les Américains, qui jouissaient d'une haute protection, avaient exporté des articles manufacturés au montant de \$2,600,000,000, tandis que leurs importations se chiffraient à \$1,800,000,000, et, cependant, ils constatèrent que la réduction de leur pouvoir d'achat les empêchait de se procurer sur les marchés étrangers la quantité de produits ouvrés qu'ils avaient l'habitude d'acheter à l'étranger. Comme résultat, la crise qui avait eu son origine aux Etats-Unis atteignit les confins du globe. Le Canada fut bientôt dans la même situation que les Etats-Unis, et la réduction de son pouvoir d'achat due à la crise financière et au manque de marchés pour le blé de l'Ouest nous fit perdre des centaines de millions de dollars de profits.

Le Gouvernement actuel prétend qu'il peut réduire les importations en haussant le tarif. Il a affirmé dans tout le Dominion qu'il peut notablement diminuer les 900 millions de dollars d'importations en augmentant les droits. Je lui ferai observer que le tarif élevé des Etats-Unis n'a pas empêché la baisse des valeurs. Le ministère va constater que son remède ne nous ramènera pas les jours prospères. Mes honorables amis veulent enrayer autant que possible les importations des produits manufacturés, mais ils remarqueront—pas longtemps, je l'espère—que, indépendamment d'un tarif plus élevé, les conditions qui dominent le pays, et qui se continueront si notre blé obtient moins d'un dollar le boisseau, auront pour résultat une réduction naturelle des importations, parce que celles-ci de même que le commerce domestique, sont influencées par le pouvoir d'achat de la nation. A mon sens, mes honorables collègues verront que la diminution du pouvoir d'achat, résultat de la baisse du prix du blé de l'Ouest, aura pour conséquence des importations moins considérables. Le Gouvernement prétend qu'il peut assurer plus de travail à nos manufacturiers pour la raison que, les portes du pays étant fermées aux produits de l'étranger, nos industriels seront en mesure de vendre une plus grande quantité de leurs articles. Mais ce sera impossible si le pouvoir d'achat du peuple n'est pas augmenté. Et ce pouvoir ne sera accru que par la vente de notre récolte considérable de l'Ouest.

Je n'appuierai pas sur le problème du chômage. J'ai l'impression que la situation n'est pas aussi mauvaise que quelques-uns semblent le croire. Je sais que, en proportion de notre population, les sans travail sont beaucoup moins nombreux que dans les autres pays mentionnés par mon honorable collègue de New Westminster. J'ignore quel a été le résultat du dénombrement des chômeurs. Ceux qui calculent le nombre des sans travail sont portés à comprendre toutes les classes, et je ne tiens pas à m'attarder à l'examen de toutes les catégories de chômeurs, telles que comprises par quelques personnes. Il existe constamment un certain nombre de sans-travail. Mes honorables amis savent qu'il arrive à des établissements de fermer temporairement leurs portes afin de réduire leur production, puis de les rouvrir quelques semaines ou quelques mois plus tard. Quelques institutions prennent des vacances et renvoient leurs employés durant quelques semaines, chaque année. Nous avons aussi le chômage saisonnier, qui n'existe pas à l'heure actuelle, vu que c'est le temps le plus actif de l'été. L'ex-ministère était d'avis que la situation du chômage n'était pas tellement sérieuse qu'elle ne pût être réglée par les municipalités et les provinces, et que si les charges devenaient trop lourdes pour les provinces, le Gouvernement fédéral devrait alors intervenir.

Espérons que le projet de loi qui nous sera soumis fera face aux exigences actuelles sans entraîner plus de dépenses qu'il n'est nécessaire. Nous savons tous que l'argent peut être donné avec prodigalité. Comprenons notre devoir à l'égard des chômeurs, mais cette sorte de dépense doit être surveillée de près. Voilà pourquoi l'ancien gouvernement pensait que les municipalités, qui sont le plus en contact avec le peuple, sont les meilleurs juges dans les circonstances, et qu'avec l'aide des provinces, et s'il était nécessaire, des autorités fédérales, pourraient résoudre le problème.

Je vais remettre à plus tard tout commentaire que je pourrais faire au sujet des mesures qui seront présentées par le Gouvernement. Elles ne nous sont pas assez clairement indiquées, parce qu'il n'y a qu'une phrase dans le discours du Trône qui se rapporte au chômage. En terminant, je me contenterai d'exprimer le désir que ces mesures obtiennent l'approbation du Parlement.

L'honorable W.-B. WILLOUGHBY: Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention de prononcer un discours en réponse à celui de l'honorable préopinant. Je suis d'avis—et je crois que nombre de membres de cette Chambre sont aussi d'opinion—que nous ne sommes pas intéressés en cette enceinte à faire une enquête sur la cause de la chute de l'ancien mi-